



COMITÉ DE DIRECTION

Bureau Exécutif

PROCÈS-VERBAL N°20

Réunion du : Mardi 23 avril 2024 à 17h00

Par : Voie dématérialisée

Présidence : M. Eric BORGHINI

Présents : Mme Rosette GERMANO
MM. Vincent CASERTA, Jean-Louis DISTANTI, Yassine KHELIF.

Absence excusée : Noël MANNINO

Assiste(nt) à la séance : Mme Florence DERBESY, MM. Arnaud DOUDET, Nicolas DUBOIS.

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.

1. POINT ACTUALITÉS

● Informations Président

Le Président informe tout d'abord que la Ligue Méditerranée compte 1 302 arbitres désignables, un nombre qui n'a été atteint que trois fois au cours des 20 dernières saisons et qui n'avait pas été franchi depuis la saison 2015/2016. Cela représente une augmentation de 3,69 %, confirmant ainsi l'accroissement des effectifs d'arbitres depuis les cinq dernières saisons. Au niveau national, 25 469 arbitres sont licenciés, soit une hausse de 7,93 %. La Fédération a pratiquement atteint les 1 500 arbitres féminines, soit une augmentation de 12,38 %.

Le Président de la Ligue se dit très satisfait de cette évolution positive et du travail effectué par les Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage et les Commissions Régionale, Départementales des Districts. Il s'agit d'un travail collaboratif portant ses fruits et montrant l'importance des sessions de formations et de recrutement.

● Informations du Directeur Général

- Point licences

Arnaud DOUDET, le Directeur Général informe tout d'abord que la LMF a atteint un record historique avec 135 404 licences et 126 560 licenciés. Il indique qu'il s'agit d'une évolution très positive avec une augmentation de 9,2 % licenciés au regard de la saison passée. Il souligne que le nombre de licenciées féminines a atteint les 10 % sur le total de licenciés sur le territoire méditerranéen.

- Point salariés

Le Directeur Général rappelle que de nouveaux salariés ont rejoint l'effectif de la Ligue, et notamment :

- Mme Ludivine REGNIER (CTD PPF Var)
- Mme Lise DINQUER (Juriste)
- M. Julien BONDON (Secrétariat)
- Mme Charlotte TRENTER (Stagiaire juriste)

- Point Campus

Arnaud DOUDET explique que la Ligue présentera prochainement le Budget Prévisionnel du Campus aux établissements bancaires en vue du financement du projet. Il explique que le Budget Prévisionnel d'Investissement a évolué positivement, dans la mesure où des travaux ont été menés et ont permis de réduire le coût à 28,8 millions d'euros sur ce projet.

Arnaud DOUDET souligne qu'il rencontrera ce mercredi 24 avril 2024, un premier établissement bancaire, le Crédit Agricole Alpes Provence, partenaire historique des instances du Football.

- Pôle Espoirs / Creps

Il est soulevé des problématiques liées à l'organisation des postes de maîtres d'internat, ainsi qu'au bâtiment (vétusté), avec des travaux à prévoir. Une projection du budget prévisionnel 2024/2025 sera présentée prochainement.

- Bénévoles du mois

Le bureau Exécutif valide les bénévoles du mois suivants :

- . Avril → M. GHIBERTI Olivier / AS LEVENSOIS
- . Mai → Mme GUINOT Dolores / US BANDOLAIS
- . Juin → M. CHARRIEZ Robert / ST DIDIER PERNOISE

- Opération « Toutes Foot »

Le Bureau Exécutif valide la composition du jury « Toutes Foot » qui se réunira le jeudi 23 mai 2024 pour délibérer sur les dossiers transmis par les Districts :

- Catherine DARDON - Présidente de la CR Bénévolat Mixité
- Vincent CASERTA - Membre du Comité de Direction
- Sophie DE TAXIS - Représentante de la DRAJES
- Corine PERRUICHE - CP Sud Diffusion / Partenaire
- Claire CHAMBON - C.T. Régionale
- Florence DERBESY – Directrice adjointe

- Equipes de France

Le Directeur Général informe que deux rencontres internationales de l'équipe de France Espoirs se tiendront les 11 et 17 juillet 2024 à Toulon dans le cadre de la préparation du tournoi final des Jeux Olympiques 2024.

- Agenda

4 et 5 mai	Finale régionale U13 PITCH à GAP
12 mai	Passage de la flamme à Aix en Provence
18 et 19 mai	Finales Coupe Méditerranée à la GARDE
21 mai	Comité de Direction de la LMF
24 mai	Finales UNSS à Roquebrune/Argens
25 mai	Finale régionale Critérium Foot en marchant à Eguilles
26 mai	Barrage Accessions R1 Féminin
1er juin	Assemblée Elective du District de Provence
2 juin	Barrage Accessions R1 Féminin
du 7 au 9 juin	AG FFF à CAPBRETON Salon Universe Football
15 juin	AG de la LMF et Soirée des récompenses
19 juin	Séminaire CFTIS à MENTON
22 juin	AG Elective du District des Alpes
25 juin	Réunion du Bureau de la LMF
29 juin	AG Elective du District Grand Vaucluse AG Elective du District du VAR Séminaire CR Bénévolat Mixité
30 juin	Finale régionale Beach-Soccer à Saint Laurent du Var

2. POINT ASSURANCES / LICENCES

Suite à la cessation des activités assurances licences de la Mutuelle des Sportifs, la Ligue a réceptionné 4 propositions d'assureur : Allianz, MMA, Générali et WtW.

Le Directeur Général indique qu'après avoir rencontré les interlocuteurs, échangé et étudié les contrats d'assurance, la proposition du cabinet courtier HELMETT pour la compagnie GENERALI semble être la plus attractive. Il s'agit d'une offre proposant les tarifs les moins élevés, avec une proposition de partenariat sur les quatre prochaines saisons.

Il souligne que malgré des négociations, une hausse significative des tarifs est à prévoir : 11 % par rapport à la présente saison 2024 et 3 % d'augmentation contractuelle chaque saison, soit un impact de 44 000€ sur le budget prévisionnel 2024/2025.

Arnaud DOUDET indique que le cabinet courtier HELMETT a également fait part de son engouement pour entrer dans le club des partenaires de la Ligue dès la présente saison.

→ Le Bureau Exécutif valide la proposition du contrat assurances licences Individuelle Accident et Responsabilité Civile proposé par la Compagnie GENERALI et présenté par le cabinet HELMETT. Il propose également un droit d'entrée au club des partenaires pour le Cabinet HELMETT.

3. POINT FINANCIER

- Méthode de prévision budgétaire 2024/2025

En collaboration avec le service comptabilité et le cabinet d'experts comptables GFE, des travaux ont été menés afin de construire le budget prévisionnel précis 2024/2025. Ce dernier sera présenté à l'occasion du Comité de Direction, puis validé en Assemblée Générale de Ligue le 15 juin 2024. Le directeur précise que des outils complémentaires à ceux existants, ont été développés avec le service comptabilité de la Ligue afin que chaque ligne des Soldes Intermédiaires de Gestion puisse être alimentée avec précision. Il indique que chaque Responsable de pôle a pu travailler en collaboration avec la comptabilité, afin de se projeter sur les actions réalisables la prochaine saison, en respectant un budget établi.

- Dispositions financières

Il est rappelé la cessation d'activité de la part de la Mutuelle des Sportifs, ainsi que l'impact sur le prix des licences du nouveau contrat GENERALI. Ce dossier sera présenté au Comité de Direction le 21 mai 2024.

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ÉTÉ DE LA LMF

L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le samedi 15 juin 2024 à Vitrolles à 16h30 :

- à partir de 15h30 Emargement
- 16h30 Assemblée Générale
- de 19h00 à 21h00 Cocktail dinatoire
- de 21h00 à 23h30 Soirée des récompenses

L'Ordre du jour prévisionnel sera présenté au prochain Comité de Direction.

Lors de cette Assemblée Générale, le Président proposera au vote, de nouvelles candidatures, afin de compléter les postes vacants du Comité de Direction de la Ligue, et notamment : le poste de Président Délégué, le poste de Trésorier, et un poste de membre du Comité de Direction.

Le Président transmettra l'identité des personnes nommées à la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales, afin que cette dernière puisse étudier les conditions d'éligibilité.

5. POINT COMPÉTITIONS / LICENCES

● Séminaire des compétitions

Un séminaire des compétitions avec les représentants de la Ligue et des District s'est tenu le jeudi 14 mars 2024. Il en est ressorti des consensus satisfaisants qui seront discutés en Comité de Direction et proposés à l'Assemblée générale portant sur :

- la réforme des championnats U15F et U18F
- la réforme des U14 R

● Contrôle des mutations

Suite aux réformes qui seront proposées, il est nécessaire de penser à mettre en œuvre des dispositifs permettant de contrôler les mutations des jeunes avec la possibilité d'ajouter des frais de mutations sur les changements de club de jeunes.

Une étude sera faite et des propositions seront soumises au Comité de Direction puis proposées à l'Assemblée Générale, avec application à partir de la saison 2025/2026.

● Obligations d'encadrement saison 2024/2025 et projections

Nicolas DUBOIS, Directeur Technique Régional présente la projection relative aux obligations d'encadrement qui sera proposée et validée en Comité de Direction, en tenant compte des évolutions liées aux nouveaux diplômes fédéraux :

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
U14	R1, R2 : CFF2 (c)	CFF2 ou CFI U14-U19 (c)	DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	
U15	R : CFF2 (c)	CFF2 ou CFI U14-U19 (c)	DF Coach JEUNES	DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	
U16	R1, R2 : CFF3 (c)	CFF3 ou CFI U14-U19 (c)	DF Coach JEUNES ou DF Coach SENIORS	BMF ou DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	
U17	R : CFF3 (c)	CFF3 ou CFI U14-U19 (c)		DF Coach JEUNES	DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES
U18	R1, R2 : CFF3 (c)	CFF3 ou CFI U14-U19 (c)		DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES
U20	R1, R2 : CFF3 (c)	CFF3 ou CFI Seniors (c) ou CFI U14-U19 (c)		DF Coach SENIORS	DF Coach JEUNES ou DF Coach SENIORS	BMF ou DF Coach JEUNES ou DF Coach SENIORS
SENIORS	R1, R2 : BEF	R1, R2 : BEF		R1, R2 : BEF R3 : BMF ou DF Coach SENIORS	R1, R2 : BEF R3 : BMF ou DF Coach SENIORS	R1, R2 : BEF R3 : BMF ou DF Coach SENIORS
U15 FEMININES			CFF2 ou CFI U14-U19 (c)	DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	
U18 FEMININES	R1, R2 : CFF3 (c)	CFF3 ou CFI U14-U19 (c)	DF Coach JEUNES ou DF Coach SENIORS	BMF ou DF Coach JEUNES	BMF ou DF Coach JEUNES	
U18 FUTSAL	Avoir suivi le CFF Futsal Base	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	
SENIORS	Aucune obligation	CFF Futsal Base (c) ou le CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	BMF Futsal ou CFF Futsal Base (c) / CFI Futsal (c)	

6. LABELLISATION – CLUBS NATIONAUX

La Commission Régionale de Labellisation communique les résultats des candidatures au Label jeunes F.F.F Crédit Agricole, Label F.F.F Crédit Agricole Féminines et Label F.F.F. Crédit Agricole Futsal.

Le procès-verbal sera soumis au Comité de Direction pour validation.

7. DIVERS

- District des Alpes, nous adressant un projet de fusion absorption entres les clubs ENT. S. MOYENNE DURANCE (550584) et US MEENNE (503042), avec avis favorable.

Le Bureau Exécutif émet un avis favorable dans l'attente des pièces complémentaires conformément à l'article 39 des règlements généraux.

- Projet de fusion entre les clubs FC AUBAGNE et SC AIR BEL

Un courrier sera adressé aux 2 clubs, avec copie au District de Provence pour connaître l'avancée du projet.

- Elections

Dans le cadre de pluralité de candidatures dans les Districts, la LMF prendra en charge, à la demande des intéressés, les frais d'huissier générés par le contrôle des élections dans les Districts à hauteur de 500 €.

La séance est levée à 19h15.

Eric BORGHINI
Président